

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

## Délibération N°20250901

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à 20h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Saint-Calais en séance publique sous la Présidence de Madame LELONG Françoise.

### Étaient Présents :

Date de convocation : MM. BORDEAU Christian, DUPIN Christian, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GUIBERT Aris, GUIBERT Cédric, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, MARTEL Jean-Pierre, MERCIER Marc, NICOLAÿ Christophe, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, RENARD Candy, STERBA Éléonora, membres titulaires, M. HUGUET Jean-Pierre, membre suppléant.

15 septembre 2025

Date d'affichage : 15 septembre 2025

### Nombre de conseillers

En exercice : 42

Présents : 26

Votants : 36

### Étaient excusés :

Mme BESNIER Claire donne pouvoir à Madame NELET Annie  
Mme BONNEFOY Béatrice donne pouvoir à Mme MENU Catherine  
M. BOSNYAK Yvan donne pouvoir à M. LEDIEU Christophe  
M. CHABILLANT Jean-Luc donne pouvoir à M. GAUTHIER Renaud  
Mme GAUTIER Cindy donne pouvoir à M. VADÉ Prosper  
M. GRÉMILLON Patrick donne pouvoir à Mme RENARD Candy  
M. LEROY Michel donne pouvoir à Mme LELONG Françoise  
M. MARIAIS Jean-Pierre donne pouvoir à M. LACOCHE Jacques  
M. MASSÉ Nicolas donne pouvoir à Mme BRIGANT Nicole  
Mme ROUGET Anne-Marie donne pouvoir à M. FLAMENT Dominique  
M. CHÉRON Michel  
M. FOUCAULT Yves  
Mme GERMAIN Martine  
M. JAMOIS Xavier  
M. MORIN Sébastien  
M. PARIS Hubert  
M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200072692-20250925-20250901-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2025

Madame RENARD Candy est nommée secrétaire de séance.

**OBJET :**

**ASSURANCES**  
**ATTRIBUTION DES MARCHES 2026-2029**

Vu le code de la commande publique,  
Vu le code des assurances,

Monsieur le Président informe que des contrats d'assurances de la collectivité prennent fin le 31 décembre 2025. Une consultation a donc été lancée pour la passation de marchés d'assurances, d'une durée de 4 ans, du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2029. La date limite de remise des offres était fixée au 11 juillet 2025. Cette consultation comprenait 4 lots :

- ✓ Lot n°1 : Dommages aux biens immobiliers et mobiliers
- ✓ Lot n°2 : Responsabilité civile et risques annexes
- ✓ Lot n°3 : Protection juridique
- ✓ Lot n°4 : Cyber risques

Monsieur le Président précise qu'il est prévu l'adhésion au contrat groupe du Centre de Gestion de la Sarthe concernant la garantie Risque Statuaire des agents. Il précise également que l'EPCI est actuellement assuré pour la garantie Flotte et Risques Annexes (contrat jusqu'au 31/12/2029).

Monsieur le Président présente le rapport d'analyse des offres et le classement proposé par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 9 septembre 2025 :

**Lot n°2 : Responsabilité civile et risques annexes**

N° pli	Nom du candidat	taux de cotisation HT	Prix HT annuel	Note Prix /55	Note Technique /45	Note total /100	Classement
3	groupement : SMACL ASSURANCES SA (gestionnaire / mandataire) SMACL ASSURANCES (porteur du risque)	0,260%	2 452,78 €	55,00	32,00	87,00	1

**Lot n°3 : Protection juridique**

N° pli	Nom du candidat	Prix HT annuel				Note Prix /55	Note Technique /45	Note total /100	Classement
		solution de base	prestation supplémentaire obligatoire : protection Juridique des personnes physiques	prestation supplémentaire facultative : dommages subis par l'assuré	total (solution de base + PSE)				
3	groupement : SMACL ASSURANCES SA (gestionnaire / mandataire) SMACL ASSURANCES (porteur du risque)	535,25 €	286,11 €	Inclus dans la protection Juridique	821,36 €	50,00	34,00	84,00	1

**Lot n°4 : Cyber risques**

N° pli	Nom du candidat	Prix HT annuel			Note Prix /55	Note Technique /45	Note total /100	Classement
		solution de base	prestation supplémentaire facultative : cyberfraude	total (solution de base + PSE)				
2	groupement : SARRE ET MOSELLE (mandataire / courtier) DATTAK (courier gestionnaire) WAKAM (porteur du risque)	2 042,30 €	Inclus dans l'offre de base	2 042,30 €	43,96	37,00	80,96	2
4	groupement : AURA COURTAGE (mandataire / courtier) STOIK (assureur) AXERIA IARD (porteur de risque) TOKIO MARINE EUROPE (porteur de risque)	2 099,96 €	Inclus dans l'offre de base	2 099,96 €	42,89	34,00	76,89	3
1	groupement : CYBER COVER (mandataire / courtier) GENERALI IARD (porteur du risque)	1 591,45 €	non chiffré	1 591,45 €	51,00	38,00	89,00	1

**Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le rapport d'analyse des offres et le classement présenté,
- **ATTRIBUE** les marchés :

- ✓ **Lot 2 : Responsabilité civile et risques annexes**  
Groupement SMACL ASSURANCES SA / SMACL ASSURANCES,  
Pour un montant annuel estimé de 2 452,78 €

✓ **Lot 3 : Protection juridique**

Groupement SMACL ASSURANCES SA / SMACL ASSURANCES,

Pour un montant annuel estimé de 821,36 €, incluant la solution de base et les deux prestations supplémentaires

✓ **Lot 4 : Cyber risques**

Groupement CYBER COVER / GENERALI IARD,

Pour un montant annuel estimé de 1 591,45 € (solution de base)

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les marchés ainsi que tous les actes d'exécution afférents.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

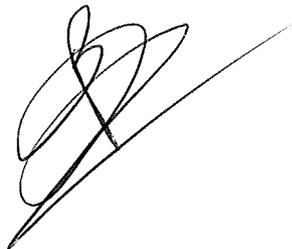
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 25 septembre 2025

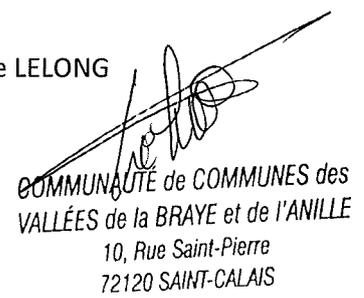
La secrétaire de séance,

P/Le Président,  
La 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente

Candy RENARD



Françoise LELONG



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des  
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE  
10, Rue Saint-Pierre  
72120 SAINT-CALAIS